

Relever les défis de l'industrie aéronautique et spatiale pour le progrès et la paix

L'aviation, c'est d'abord un rêve. Un rêve que l'ingéniosité, le courage et le travail des ouvriers de l'industrie aéronautique et spatiale ont pu réaliser.

L'industrie aéronautique et spatiale française, qui représente près de 5% du PIB et plus de 200 000 emplois, a été et continue d'être la source d'innovations indispensables aux choix souverains de la France et à des coopérations européennes et mondiales au service des peuples pour le progrès social et écologique et la paix.

Le haut niveau de technicité, la capacité d'innovation et la dynamique des salarié·es de cette industrie sont essentiels pour l'avenir alors que le secteur doit faire face à trois défis majeurs : le défi technologique avec l'irruption des nouvelles technologies, le défi écologique avec la nécessité de la décarbonation du secteur en lien avec le défi énergétique de l'après pétrole.

L'heure est à consacrer beaucoup plus de moyens dans le développement de l'emploi et des salaires et dans les budgets de Recherche & Technologie.

En outre, la décarbonation nécessite d'importantes quantités de carburants alternatifs au kérosène qui devront être produites à partir de la biomasse ou d'hydrogène et nécessitent une utilisation massive d'électricité. La mise en œuvre de ces nouvelles technologies implique de mobiliser des investissements conséquents dans le secteur énergétique pour soutenir la production d'énergie nécessaire et garantir la souveraineté de la France en matière de production d'électricité.

Enfin, la coopération, la mutualisation au niveau européen et mondial sont indispensables pour permettre à l'industrie aéronautique de contribuer à relever le défi écologique.

Or, le poids du capital dans les stratégies des grandes entreprises conduit à l'impasse !

Les actionnaires considèrent le secteur comme une manne financière plutôt que comme une passion, allant dans le domaine militaire jusqu'à nourrir des orientations guerrières plutôt que de contribuer à une défense nationale au service de la paix.

Le secteur souffre d'une dérégulation totale et d'un développement du low-cost aux conséquences sociales et environnementales catastrophiques. Ainsi voit-on se développer la précarisation des emplois, la stagnation des salaires et se multiplier les plans de licenciements, les délocalisations et les restructurations de sites. En témoigne par exemple le plan Proton mis en place à la division spatiale et défense d'AIRBUS. Cette restructuration qui sera menée jusqu'à mi-2026 prévoit la suppression de 2043 postes dont 540 postes en France sur un effectif de 7500 personnes.

Sur le plan de l'industrie de l'armement, nous refusons la course aux armements, le marché de l'armement qui sert des guerres toujours plus nombreuses et destructrices, et « l'économie de guerre » qui accompagne ces politiques bellicistes. La priorité doit aller aux dépenses sociales et écologiques et les dépenses militaires doivent être réservées à la construction d'une défense nationale permettant de protéger notre pays et non de nourrir les guerres, en Ukraine, à Gaza ou partout ailleurs sur la planète. Au regard de la situation dramatique à Gaza, la présence d'entreprises d'armement israéliennes ou d'autres pays du monde qui participent aux crimes de masse en cours conduit le PCF à ne pas se rendre cette année au Salon du Bourget auquel nous participons habituellement pour échanger avec les acteurs de la filière aéronautique et spatiale.

Les décisions capitalistes et bellicistes rendent aujourd'hui impossible les nécessaires dépenses dans l'humain - l'emploi, les salaires, la formation - et dans le développement de la recherche et des technologies permettant de relever les défis précités mettant en danger l'avenir du secteur.

Le PCF propose :

1) Une réappropriation publique et sociale du secteur.

Les groupes SAFRAN, THALES, DASSAULT et AIRBUS et les grands équipementiers doivent être placés sous contrôle de l'Etat, des collectivités territoriales et des salarié-es pour que leur gestion réponde enfin aux besoins du pays.

Cela implique un changement de propriété de ces entreprises par des nationalisations ou des créations de sociétés coopératives avec dans toutes les formes de propriétés décidées de nouveaux pouvoirs d'interventions des salariés.

Et Air-France-KLM, dont l'État est actionnaire à hauteur de près de 30%, se doit d'acquérir des Airbus plutôt que des Boeing.

2) Développer l'emploi et les salaires

La force de cette industrie repose sur ses salarié-es, leurs compétences et leurs savoir-faire. Tout doit donc être fait pour les préserver et les développer, ce qui commence par un moratoire sur les plans de licenciements.

Les carrières d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et d'ouvriers hautement qualifiés doivent être rendues plus attractives afin de mettre un terme à la crise des vocations au sein des jeunes générations, dont plusieurs associations d'ingénieurs s'inquiètent à juste titre. L'emploi stable, la formation et la réévaluation des salaires doivent être au cœur de toute stratégie de développement pérenne de l'industrie aéronautique française. Ils fondent en effet la qualité, la continuité et l'efficacité de la production et de la recherche & développement.

Nous proposons également un plan de formation massif des lycées aux universités en passant par les BTS, les IUT et les écoles d'ingénieur afin de poursuivre le développement du savoir-faire aéronautique et spatial que nous avons en France.

3) Réorienter l'argent en France et en Europe au service de ces objectifs

Les banques doivent appliquer d'autres critères de crédits que le taux de profit maximum : baisser le coût du capital pour l'investissement qui développe l'emploi-formation et la valeur ajoutée efficace, écologiquement, pénaliser les dépenses qui font l'inverse. Dans l'immédiat, des avances à bas taux du pôle public bancaire existant permettraient de financer les objectifs que nous portons.

Les aides publiques au secteur doivent être versées sous le contrôle des salarié-es et sur critères stricts en matière d'emploi, de salaire et d'égalité professionnelle femme-homme, de formation, de relocalisation, de transition écologique.

Et les crédits européens alloués à la recherche dans le domaine aérospatial par le « Programme européen cadre de recherches et développements technologiques » (PCRD) doivent être portés à un niveau équivalent à celui des États-Unis.

Le Parti communiste français soutient l'exigence d'une nouvelle industrialisation aéronautique et spatiale créatrice d'emplois en lien avec l'aménagement de nos territoires. Le Parti communiste français fera tout pour que le soutien, en France, à cette filière soit à la hauteur de l'excellence professionnelle de ses salarié-es et des défis de civilisation actuels.

Paris, le 17 juin 2025

Parti communiste français